

Luxembourg, le 23 mai 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé:

*« Le Fentanyl est un médicament antidouleur souvent prescrit aux patients atteints de cancer. Aux Etats-Unis, cet analgésique narcotique circule également de plus en plus dans les rues où les trafiquants l'offrent comme un substitut d'héroïne.*

*Etant donné que cette drogue est approximativement 50 fois plus forte que l'héroïne, ses effets peuvent causer la mort dès la première prise.*

*Voilà pourquoi, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé :*

- *Est-ce que le Fentanyl est également consommé sous forme de drogue au Luxembourg ?*
- *Dans l'affirmative est-ce que des statistiques fiables concernant cette drogue sont connues ?*
- *Est-ce que des mesures prophylactiques sont prises afin que la consommation de cette drogue soit endiguée ou rendue impossible ?»*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS  
Député



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu